# RAPPORT D'UTILITE SOCIALE ET TERRITORIALE

Rapport d'activités 2018

**O1 ÉCOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES**Page 3-6

**02**LE RÉSEAU DE L'ENVIRONNEMENT

Page 7-9

**03**LES ACTIONS 2018

Page 10-14

04
RAPPORT
FINANCIER 2018

Page 15







## Rapport Moral

#### Ecopôle CPIE Pays de Nantes Assemblée Générale du 25 avril 2019



L'année 2018 a encore une fois été des plus riches pour Ecopôle CPIE Pays de Nantes.

Elle a été marquée par l'obtention Marché du Public d'éducation αu développement durable, qui a démarré en septembre dernier. Il regroupe toutes nos activités d'éducation : programmes sur la mobilité, l'eau, la forêt et la biodiversité, les déchets et l'énergie dans le cadre d'un groupement solidaire, pour lequel Ecopôle est mandataire.

En novembre dernier, la présidente de la Région nous a confirmé son soutien dans le cadre du financement européen FEDER, qui abonde à hauteur de 40% les financements du projet « Allées de la Nature » qui a pour but d'accompagner les habitants et les acteurs vers la prise en compte de la trame verte et bleue dans leurs décisions et pratiques. « Allées de la nature », ce sera aussi le « Dimanche au Bord de l'Eau » qui aura lieu en 2019 : le 22 septembre.

Depuis 10 ans, le nombre d'adhérents associatifs d'Ecopôle est relativement constant (autour d'une centaine). En revanche, le nombre d'adhérents individuels a diminué de moitié. Nous avons là un axe de vigilance et de progression pour encore mieux fidéliser les acteurs du réseau de l'environnement.

Cela n'a pas empêché l'activité « vie associative et animation du réseau » d'être très forte en 2018. Trois « Rendez-vous d'Ecopôle » ont été organisés, un troisième « Forum de l'environnement » a vu le jour sur le thème de « Vert le numérique ? » en février 2018. Il a permis au réseau de rencontrer des acteurs du numérique, notamment des entreprises et leurs têtes de réseau.

A noter également, la formation action sur le modèle socio-économique suivie par une dizaine d'associations du réseau et des CPIE de la région. Elles ont acquise la conviction, je crois, que l'analyse et la compréhension, si ce n'est l'ambition, de son modèle économique est aujourd'hui indispensable pour pérenniser son association.

Nous abordons les années à venir avec plus de confiance grâce au renouvellement de nos conventions (CPO) avec Nantes Métropole et la Ville de Nantes, au renouvellement de celle avec le Département pour les 3 ans à venir. Mais aussi, un renouvellement significatif au sein du Conseil d'Administration soit par de nouveaux représentants des associations existantes du réseau, soit par l'entrée de nouveaux membres.

Je souhaite remercier très sincèrement tous ces bénévoles de l'association pour leur engagement et leur participation active au fonctionnement et à la vie de notre association. Ecopôle est aussi fort des compétences de ses professionnels, ce sont eux qui portent tous les jours nos nombreux projets. Un grand merci à l'équipe de salariés.

Merci également à Nantes Métropole et la Ville de Nantes ainsi que le Conseil Départemental de Loire Atlantique qui ont renouvelé leur confiance à Ecopôle en 2018, ainsi que ceux qui soutiennent financièrement nos actions, que ce soit l'État et ses agences (notamment l'Agence de l'eau), la Région, et chacune des communes avec laquelle nous avons une convention qui marquent notre ancrage territorial. Je voudrais enfin vous informer du partenariat avec le Crédit Municipal de Nantes avec lequel nous travaillons à la mise en place d'une épargne solidaire.

La réponse au réchauffement climatique est devenue urgente et face aux tergiversations à appliquer les bonnes résolutions de la COP21 de Paris en 2015, nous observons un possible espoir, un réveil particulièrement remarquable de ces jeunes gens dans de nombreux pays pour dire non à la planète que nous allons leur laisser.

Notre action est de plus en plus indispensable pour ne laisser personne au bord du chemin. Nous réaffirmons notre engagement à être au service de toutes les nantaises et de tous les nantais et particulièrement de ceux qui en ont le plus besoin.

J'aimerais, à cet égard, citer le président de l'UNCPIE, Dominique Larue, qui conclut sa contribution au Grand Débat National en ces termes :

« Nos associations sont une richesse pour la Nation et non une charge. Nos concitoyens ont majoritairement confiance en elles... Leurs capacités de sensibilisation, d'éducation, d'accompagnement des changements, d'accompagnement des territoires où elles sont implantées ... en font des atouts majeurs des territoires et de la nation toute entière et des acteurs incontournables à soutenir en confiance pour gagner la course pour la sauvegarde de l'humanité. »

Yves Le Cars Président d'Ecopôle CPIE Pays de Nantes

## **01** ÉCOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES

## ÉCOPÔLE, UNE HISTOIRE, DES VALEURS

## Les grandes étapes de la construction du réseau de l'environnement

À partir de 1996, quelques associations naturalistes et personnes engagées, à l'initiative de Jean-Claude Demaure (universitaire environnementaliste et adjoint à l'environnement de la ville de Nantes), lancent une réflexion pour constituer un réseau d'acteurs de l'environnement avec pour objectif de sensibiliser et diffuser de l'information dans le domaine de l'environnement.

Écopôle - maison de l'environnement est créée le 22 avril 2000. Son objet est précisé : information et sensibilisation à l'environnement, mise en réseau et coordination des acteurs de l'environnement. Inaugurée le 23 juin 2000, l'ouverture au public est effective en septembre. Les activités de l'association se développent autour du centre de ressources et de la mise en place de programmes éducatifs de sensibilisation à l'environnement.

Malgré des difficultés économiques et de positionnement entre 2001 et 2002, Écopôle confirme son enracinement au sein de l'agglomération nantaise et obtient la labellisation de Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement en juillet 2003.

**De 2004 à 2007**, forte de son expérience, de son implantation, du label CPIE et du soutien des collectivités, l'association développe ses activités sur l'agglomération. Fin 2007, une période de réflexion

sur le projet associatif d'Écopôle s'ouvre avec le lancement d'un agenda 21 permettant de dresser les orientations pour les 5 ans à venir.

Dès 2010, les premières conventions avec les communes autres que les villes de Nantes et de La Chapelle-sur-Erdre sont signées ; Écopôle engage des projets de diffusion de l'information à l'échelle de toute l'agglomération au plus près des habitants (les espaces dédiés). Le projet « 100 jardins naturels » mis en place en 2008 s'enrichit et de nouveaux programmes voient le jour : sur la mobilité (Mobilus) et sur la prévention des déchets.

**En 2012**, Écopôle organise les 6èmes ateliers du développement durable de l'Union Régionale des CPIE sur le thème de la biodiversité et de la mobilisation citoyenne. Cette même année, l'association engage le renouvellement de son label CPIE. Il sera confirmé pour 10 ans à l'automne 2012.

L'année 2013 est marquée par la désignation de Nantes comme « Capitale verte de l'Europe ». Plusieurs initiatives sont prises, dont la réalisation d'un recueil d'initiatives sur « l'innovation citoyenne » et la mobilisation du réseau pour proposer 4 villages itinérants « Y'à de l'écho ». Écopôle participe également au sommet international « Ecocity » en septembre 2013.

**En 2014,** Écopôle n'échappe pas au contexte économique difficile pour les associations et sa situation financière très difficile l'oblige à réduire les dépenses et à supprimer 2 postes.

En 2015, Écopôle implique son réseau pour le renouvellement du projet associatif pour la période 2016/2020. Il est validé par le Conseil d'Administration d'Écopôle en février 2016 et renforce l'association au cœur de son réseau d'acteurs pour plus de coopération. Ainsi, Écopôle organise avec l'Union régionale des CPIE les 9èmes ateliers du développement durable et des territoires sur le thème du pouvoir d'agir et de l'engagement citoyen pour l'environnement.

À partir de 2016, le nouveau projet associatif s'installe avec la réalisation du 1er Forum du réseau de l'environnement en mars 2016. Cette année sera également marquée par la participation d'Écopôle au premier sommet mondial des acteurs non étatiques sur le Climat.

En 2017, FAIRE'TILE, démarche d'accompagnement des habitants est formalisée par Écopôle avec l'appui de Territoires Conseil (Caisse des Dépôts) et de l'UNC-PIE. Le Grand Débat sur la transition énergétique accouche d'une feuille de route qui positionne l'éducation à l'environnement comme un enjeu majeur.

Déposé début 2017, **2018** consacre le dossier Allées de la Nature avec un financement européen FEDER qui permet de développer un programme ambitieux sur la trame verte et bleue à destination des habitants. Un programme d'éducation au développement durable multi thématiques est proposé à l'échelle de la métropole. Nantes Métropole en confie l'animation et la coordination à Écopôle.

Dates clées de 1998 à 2018

#### 1996

Lancement de la réflexion autour de la constitution d'un réseau d'acteurs de l'environnement.

#### 2000

Création d'Écopôle, maison de l'environnement.

#### 2003

Écopôle est labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement.

#### 2007

Lancement de l'agenda 21 d'Écopôle.

#### 2012

Organisation des ateliers du développement durable sur le thème de la biodiversité et de la mobilisation citoyenne.

#### 2013

Mobilisation du réseau pour l'élection de Nantes, Capitale verte de l'Europe.

#### 2015

Organisation
des ateliers du
développement
durable et des
territoires sur
le thème du
pouvoir d'agir et
de l'engagement
citoyen pour
l'environnement.

#### 2016

Lancement du projet associatif 2016/2020. 1<sup>er</sup> Forum du réseau de l'environnement sur la Nature en ville Sommet mondial Climate Chance en septembre 2016.

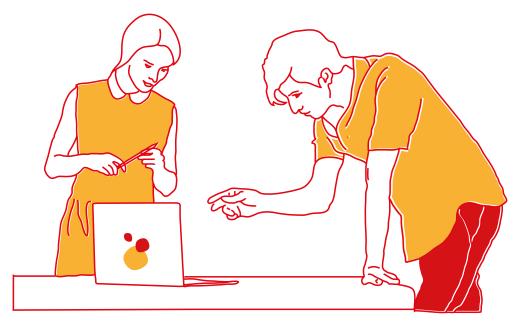
#### 2018

Obtention du financement FEDER pour Allées de la Nature (2017/2020) Coordination et animation d'un programme d'éducation au développement durable sur l'ensemble de l'agglomération.

**PROJET ASSOCIATIF** 

**ÉCOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES** 

2016-2020



#### POSITIONNER LE RÉSEAU COMME ACTEUR RESSOURCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Renforcer la promotion sociale et la reconnaissance des acteurs du réseau

- Les rendez-υous d'Écopôle
- Forum du réseau de l'environnement
- Projet éducatif partagé
- ( Plan de communication interne



Mutualiser les moyens et les compétences et développer les collaborations dans le réseau

- Formation des salariés et bénévoles du réseau (à construire)
- Renouvellement du label CPIE



Accompagner le réseau dans une démarche de développement durable

- Révision du modèle économique d'Écopôle (diagnostic et pistes de travail validées)
- Révision du plan de communication externe (2017)



#### ÉCOPÔLE COMME RÉFÉRENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



#### Partager un lieu d'activités à l'échelle du réseau

- Locaux et lieux d'activités partagés (futurs locaux à l'horizon 2020)
- Refonte du site internet (2017/2020)



#### Favoriser dans le fonctionnement le bien-être et la convivialité

- Convivialité au sein du réseau
- Management en mode projet
- Création d'un pôle d'activités «Vie du réseau»
- Améliorer les conditions de travail de l'équipe
- Une plus forte implication des bénévoles et des administrateurs en particulier

#### ÊTRE ACTEUR DU CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS AU COEUR DES TERRITOIRES





Accompagner le changement des comportements et les initiatives citovennes liées à l'environnement

- Accompagnement de 4 quartiers (Bottière, Port Boyer, Halvêque)
- Offre globale EEDD pour les jeunes publics
- Initiatives citoyennes pour l'environnement



- CEDRE (centre de ressources sur l'environnement)
- Formation des acteurs à l'EEDD
- Programme nature en ville
- Programme mobilité durable

Accompagner les acteurs à l'adaptation au changement climatique et au maintien de la biodiversité

- Programme alimentation locale et responsable
- Programme prévention déchets
- Programme eau et milieux humides

- en attente de lancement
- feuille de route validée ou en cours
- plan d'action défini et ressources mobilisées
- action en régime de croisière, à consolider



#### **NOS VALEURS**

Ecopôle CPIE Pays de Nantes est une association dont l'un des objets principaux est de fédérer les énergies d'un réseau d'acteurs de l'environnement engagé vers le développement durable. Les membres du réseau d'Écopôle reconnaissent la nécessité de respecter des principes fondamentaux de fonctionnement en réseau, qui traduisent une référence à des valeurs communes :



Nantes Métropole Communauté Urbaine Autres communes de l'Aire Urbaine Bassin versant de l'Erdre



#### Une approche humaniste de l'environnement

Elle vise à l'épanouissement de l'homme dans la complexité de son milieu de vie.



## La promotion de la citoyenneté

Ella a pour objectif de mettre chaque citoyen en capacité d'agir pour contribuer au débat public, à la décision sur les choix environnementaux qui se posent et leurs impacts.



## Le respect de la démarche scientifique

Il se fait par l'appropriation des connaissances pour développer le regard critique de nos concitoyens, face aux obscurantismes et aux idées reçues



#### L'autonomie et la responsabilité collective

Cette caractéristique induit l'autonomie des membres les uns par rapport aux autres, tout en maintenant une exigence de nonconcurrence directe sans en avoir discuté pour trouver un terrain d'entente.



#### La solidarité

Elle induit le respect des membres du réseau entre eux, la solidarité également vis-à-vis d'Écopôle en tant qu'association autonome porteuse d'innovations au service de l'intérêt général (pour son réseau).



## Le dialogue pour le co-développement

Elle implique que chacun des adhérents et membres associés fasse connaître ses perspectives de développement afin de favoriser un co-développement respectueux des intérêts des uns et des autres (dialogue permanent, co-construction, coopération...).

#### CARTE D'IDENTITÉ DU CPIE

#### NOM

Écopôle, Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement du Pays de Nantes

#### **SIGLE**

Écopôle

#### **SIGNE PARTICULIER**

Réseau de l'environnement de l'agglomération nantaise

#### SIÈGE SOCIAL

17 rue de Bouillé - 44000 NANTES Tél.: 02 40 48 54 54 Fax: 02 40 48 54 55 contact@ecopole.com

## SITE INTERNET PRINCIPAL

www.ecopole.com

#### SITES INTERNET SATELLITES

www.baladesenloireatlantique.fr www.100jardinsnaturels.fr www.monprojetresponsable.org

#### DATE DE CRÉATION

- Date de création de l'association de préfiguration : le 29 mai 1998, modifiée le 22 avril 2000 en Écopôle Maison de l'Environnement.
- Date de labellisation CPIE
   Assemblée Générale de l'UNCPIE
   des 3 et 4 juillet 2003
- Date de modification officielle du nom de l'association
  12 juin 2009

#### **NOMBRE DE MEMBRES COTISANTS**

- Assemblée Générale 2018
- Personnes physiques: 38
- Personnes morales: 102
- Total des adhérents au 31/12/2018 : 140 (+ 100 membres associés, soit 240 membres)

## AGRÉMENTS OFFICIELS DÉTENUS PAR L'ASSOCIATION

1- Autorisation formation professionnelle DRTEFP sous la dénomination d'Organisme de formation professionnelle N°: 52 44 034 44 le 13 décembre 1999, renouvelé le 30 avril 2008

 2- Agrément pour la pratique des activités de jeunesse et d'éducation populaire (décret N° 84-567 du 4 juillet 1984 N° : 44 - 629 le 12 novembre 2001, préfecture de la République française Loire-Atlantique

#### **ADHÉSION À DES RÉSEAUX**

- Réseau des CPIE (2003)
- CNEA : Conseil National des Employeurs d'Avenir
- École et nature

#### TERRITOIRE D'INTERVENTION

Un territoire très urbanisé, qui privilégie de plus en plus l'environnement et la qualité de vie. Écopôle intervient majoritairement dans l'agglomération nantaise, un territoire de 52 336 hectares, et de plus de 630 000 habitants. Plus de la moitié du territoire est constitué d'espaces naturels ou agricoles, et 30 % de sa superficie est urbanisée. 24 communes constituent Nantes Métropole considérée comme le premier pôle urbain du Grand-Ouest.

# **LE RÉSEAU DE L'ENVIRONNEMENT**

## LES ADHÉRENTS AU 31/12/2018

personnes morales

A Fleur de Terre Accoord **ADEEC** Alisée ANDF Arbres et Territoires

> **AREMACS** Atelier du Furoshiki (L') Atelier ÉduCréatif (L') Ateliers d'Eva Luna (Les)

ATMOTERRA

Auberge de jeunesse de Nantes

Bateau La Luce Bio-T-Full

Boîtes vertes (Les) Bolivia Inti- Sud Soleil Bretagne Vivante

Cabane d'Elo (La)

Centre Culturel Maritime de Nantes

CLCV - UD 44 Clé des Champs (La) CLEMENTINE Clisson Passion Compostri

Corto Loisirs Créa' naturel Croque Jardin CSC Le Grand B De Vrouwe Cornelia Ecoburo FCOS Enuie 44 Environnements Solidaires

Estuarium

Et Demain FD CIVAM 44

> Fédération de Loire-Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique

(La) Fédération des Amis de l'Erdre

Groupe Nature et Environnement

Jardin ressource (Le)

Jardine

L'ACAVALE L'écume des mots

La Plume et le Clavier La Toue de Nantes

Le Zeste en Plus Les Connexions

Les Écolorés Les enjoliveurs

Les Virevoltantes

Lézards au Jardin Linkiaa Loire Atlantique Développement

LPO 44

LYCEE TALENSAC Mairie d Orvault

Mairie de Basse Goulaine Mairie de Carquefou

Mana Verde

Marchands de Sable Marmaille et Pissenlit (Les)

Mieux trier à Nantes

Nantes Action Périscolaire

NATURE NOMADE

Naturellement Autonome

NOUS AND CO

Ô Bocal

OASIS ENVIRONNEMENT

OCEAN

Ouure Boîtes 44

PETITBAG.COM

Petits Débrouillards Grand Ouest

Place au Vélo

Poisson Pilote

Potagers essaimés (Les)

PP Plastic Pickup

Promenade Erdre et Loire

Quai Vert (Le)

R3D2

Relais (Le)

Relais Atlantique (Le)

Repair Café du Vignoble nantais

Ressourcerie de l'Ile (La)

RScop

Sakaïdé

Saveurs Alternatives

SSNOF

ST ENVIRONNEMENT STATIONS SERVICES

Supporterre TERRA INNOVA

TerraHerba

Terre des Plantes

(Le) Transistore

UNAPLA

VECPDL

Vélocampus

Vents Nouveaux - Marque d'inov-On Experience

Zebulon Régie Zéro Waste Nantes

## **ÉTAT DE SITUATION DU RÉSEAU, AU 31/12/18**

En 2018, 41 nouveaux adhérents ont rejoint le réseau (18 individuels et 23 structures)

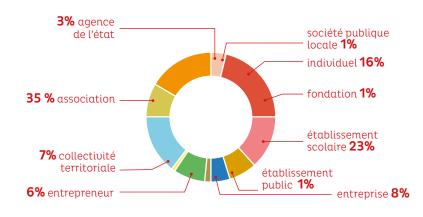
## 240 **MEMBRES**

dont 140 adhérents

38 individuels

102 structures

100 membres associés (par convention).



Répartition de tous les membres par statut administratif

Le réseau compte environ

3 500 SALARIÉS

et plus de 35 000 adhérents.

## LES ÉQUIPES

#### Le conseil d'administration, Élections du 19 avril 2018

#### COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS PERSONNES PHYSIQUES : 8

#### Philippe BOULAY,

adhérent individuel demeurant à Nantes

#### Sébastien DARREAU,

adhérent individuel demeurant à Nantes

#### Jean DESUCHE,

adhérent individuel demeurant à Carquefou **Jean Yves FOQUEREAU**, adhérent individuel demeurant à Saint-Herblain

#### Catherine AMAURY,

adhérente individuelle demeurant à Rezé

#### Martha LE CARS,

adhérente individuelle demeurant à Nantes

#### Yues LE CARS,

adhérent individuel demeurant à Nantes **Claudine RAILLARD CLEMENT**, adhérente individuelle demeurant à St Nazaire

#### COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS PER-SONNES MORALES : 11

**ANDE**, représentée par Jérôme DYON **Corto Loisirs**, représentée par Loïc VALLEE **Fédération des amis de l'Erdre**,

représentée par Simon PREVOST

#### Les FRANCAS,

représentée par Matthieu CARBONNELL **L'Ouvre-Boîtes 44**, représentée par Pierre THEVENOT, puis Piéric DECAESTEKER

#### Virage Energie Climat,

représentée par Charles ESMENJAUD

#### Plastic Pick Up,

représentée par Laurent AUTHIER

**Repair Café du Vignoble nantais,** représentée par Anne DESSEN

#### Oasis Environnement,

représentée par Cédric HENRAT

#### Place au vélo.

représentée par Michel BEAUMONT **Récup'Halvêque-Beaujoire,** représentée par Noël GIROUARD

#### COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS : 6

#### **Denis CLAVREUL**

à titre individuel demeurant à Nantes **L'ACCOORD**,

représentée par Anne GABORIAU

#### Bretagne Vivante SEPNB,

représentée par Gérard QUIBAN

#### La Chambre d'Agriculture,

représentée par François LEBRET

#### La L.P.O. 44,

représentée par Philippe BRISEMEUR **La SSNOF** 

représentée par René HOLLINGER

## MEMBRES DU BUREAU ÉLECTIONS DU 17/05/2018

Président: Yues LE CARS Vice-président: Loïc VALLEE Trésorier: Jean-Yues FOQUEREAU Trésorier-adjoint: Cédric HENRAT Secrétaire: Jean DESUCHE

Secrétaire Adjointe : Catherine AMAURY

**Membre :** Anne GABORIAU **Membre :** Philippe BOULAY

### L'équipe professionnelle

L'équipe d'Écopôle CPIE Pays de Nantes est constituée de 12 personnes, soit 9,90 FTP

**Emmanuelle BLANCHARD,** chargée d'accueil & secrétariat (Accueil secrétariat)

Françoise BREILLARD, coordinatrice éducation environnement & développement durable (Centre de ressources pédagogiques, Cycle de l'eau, autres animations pédagogiques)

**Chloé CORMIER,** chargée de communication et des réseaux Internet et sociaux.

**Marie CORNUEL,** animatrice technique de quartier (accompagnement projet 60B à Bottière)

Virginie DANILO, coordinatrice éducation environnement & développement durable (programme EEDD /agglomération, déchets, biodiversité, Formations au développement durable, Interventions diverses)

**Sandra MAZEL** chargée de mission développement durable et patrimoine (Tous acteurs de l'Erdre, 100 jardins naturels, Biodiversité, Eau)

Florian ROQUINARC'H, chargé de mission développement durable et pratiques urbaines (Mobilité, transports, déchets, habitat, agenda 21)

**Sylvie GUIBERT,** chargée de mission ressources environnement & développement durable (gestion et animation du Centre de ressources CEDRE)

Christophe LACHAISE, directeur

**Françoise LUCO**, secrétaire comptable (accueil, aide-comptable et secrétariat)

**Céline MÉRAND,** coordinatrice éducation environnement & développement durable (Gestion du Centre de ressources pédagogiques, Ma vie, Ma ville, Ma planète, cycle sonore, interventions diverses)

**Nathalie MOREAU,** chargée de communication

Patricia ROUAUD, assistante de direction (gestion administrative, secrétariat)
A noter qu'Écopôle est adhérente de l'AGEPLA (groupement d'employeurs) et accueille depuis novembre 2018 Thierry HOUSSIN, comptable.

## Et en stage

**Rachel VINCENT,** Communication et carnet de balades (3 mois)

**Roxane BIRETTE,** Partenariat associations/entreprises (6 mois)

**Lucile MOREL,** Entreprises et biodiversité (6 mois)

La participation d'Écopôle à des instances de concertation et de gouvernance du territoire métropolitain Écopôle CPIE Pays de Nantes est en soi une instance de concertation et de dialogue entre acteurs de l'environnement sur l'agglomération nantaise. Toutefois, l'association (le plus souvent au titre du réseau) participe à des instances de concertation :

- Conseil départemental de la santé et de la protection animale
- Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Nantes Atlantique – Jérome DYON
- Conseil nantais de la nature en ville
- Conseil de développement de Nantes Métropole
- Centre pour accompagner et développer les ressources pour les associations nantaises (CADRAN)
- Groupe Ressources en EEDD du Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- Groupe centre de ressources du GRAINE Pays de Loire

- Conférence permanente de « la Loire et nous » Michel Mayol
- Interassociatif du Comité de pilotage de la politique de la ville
- Via l'URCPIE CESER Denis Leduc (président du CPIE Logne et Grandlieu)
  Comité d'orientation de la plate forme
- RSE de Nantes Métropole
- Conférence ouverte de la Transition Énergétique (COTE) - Yves Le Cars

Depuis novembre 2018, Écopôle CPIE Pays de Nantes est adhérent au groupement d'employeurs AGEPLA qui met disposition du personnel auprès de ses adhérents.

## UNE ASSOCIATION IMPLIQUÉE DANS LE RÉSEAU DES CPIE

Écopôle, association labellisée CPIE Pays de Nantes depuis 2003, est pleinement dans la dynamique des CPIE, avec ses spécificités liées au territoire, mais surtout a un fonctionnement en réseau. Le label CPIE est un atout qui se traduit par une plus forte légitimité et reconnaissance, notamment des partenaires éducatifs.

#### L'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire

Depuis 2005, les 7 CPIE ligériens sont réunis au sein de l'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire qui se donne pour missions de mutualiser et de diffuser sur l'ensemble du territoire ligérien les pratiques des CPIE ; d'anticiper des problématiques ; d'accompagner territoriales changement, en partageant les compétences du réseau, les expériences, les outils et en construisant des partenariats structurants.

Chaque association CPIE développe un savoir-faire et des compétences propres aux enjeux locaux. Par leur connaissance fine des territoires, des acteurs en présence, des logiques et des problématiques locales de développement durable, ils animent le dialogue territorial pour coconstruire, avec toutes les parties prenantes, un territoire durable pour demain. Leurs compétences convergent autour de thématiques phares : eau, biodiversité, réduction des pesticides, alimentation, réduction des déchets, mobilité durable, énergie...

Deux entrées complémentaires sont développées par le réseau des CPIE des Pays de la Loire :

- Éducation à l'environnement et au développement durable.
- Accompagnement des politiques publiques en faveur de l'environnement et du développement durable, auprès des collectivités et des divers acteurs socioprofessionnels (entreprises, exploitations agricoles...).



Les CPIE sont des associations labellisées qui agissent sur leurs territoires pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable. Par son caractère urbain et périurbain, Écopôle tient une place singulière dans un réseau national des CPIE comptant plus de 80 structures très majoritairement ancrées dans des régions rurales. Il est l'un des rares CPIE dont l'activité en milieu urbain consiste à favoriser les liens au sein d'un réseau d'une centaine d'associations, à coordonner des projets collectifs et à valoriser leurs compétences auprès d'institutions, de collectivités territoriales et visà-vis de publics variés.

#### Union nationale des CPIE

L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, gère le label CPIE et en garantit sa qualité. Elle accompagne au quotidien les CPIE, tous engagés dans une démarche de progrès continu, au cœur du label. Elle veille à l'actualisation régulière des grandes orientations du réseau.

Elle initie, avec son réseau, des programmes nationaux d'action que les CPIE déploient (DDmarche®, Observatoire de La Biodiversité®, Point Info Biodiversité®, partenariat avec l'INRA, le Muséum national d'Histoire Naturelle, la Caisse des Dépôts, EDF, l'agence de l'eau Loire Bretagne...).

L'Union nationale coopère également au sein de collectifs et de coordinations nationales :

- elle co-anime avec la Fondation Nicolas Hulot le Collectif national des sciences participatives -Biodiversité,
- elle copilote le collectif français d'éducation à l'environnement vers un développement durable, édite sa gazette et anime son site internet,
- elle porte et anime le CNAR Environnement, dispositif collectif d'aide et d'appui aux dispositifs locaux d'accompagnement et aux centres régionaux de ressources et d'animation.

- elle est membre de la commission permanente du Réseau rural français.

Depuis 2016, l'UNCPIE construit une Alliance Stratégique avec la Fondation pour la Nature et l'Homme (Fondation présidée par Nicolas Hulot) sur les bases de valeurs, d'une vision et d'une ambition partagées. Deux domaines privilégiés traduisent cette alliance, signe d'un engagement fort entre les deux organisations : l'animation de la plate-forme nationale des sciences participatives et une stratégie concertée en faveur d'une alimentation plus durable.

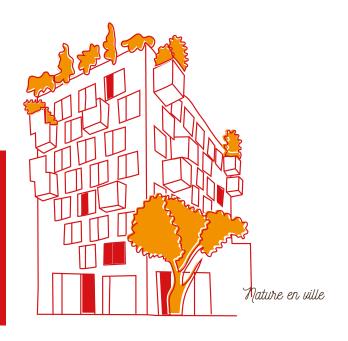
## **UNE ÉCO-MÉTROPOLE ENGAGÉE DANS** LA PRÉSERVATION DU CLIMAT

- Coordination de la semaine européenne de réduction des déchets sur Nantes Métropole
- Contribution au Grand Débat sur la transition énergétique et participation à la conférence ouverte sur la transition énergétique
- Déploiement de « Mon restau

- responsable » sur l'agglomération
- Coordination d'un programme pédagogique sur les déchets (animations et projets)
- Organisation du forum du réseau de l'environnement sur « Vert le numérique?»
- Sentiers Rando Clim à St Sébastien sur Loire et Sautron

## NOUVEAUTÉ

- COORDINATION D'UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE SUR L'ÉNERGIE (ANIMATIONS ET PROJETS)
- MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME D'ACTION SUR L'ALIMENTATION RESPONSABLE



Maison de quartier information et animation, lieux de rencontres

Jardins partagés

## **UNE ÉCO-MÉTROPOLE ENGAGÉE DANS** LA PRÉSERVATION DES MILIEUX

- Feuille de route « Nature en ville »
- Mise en place du programme « Allées de la nature »
- Participation à la conférence permanente de la Loire (issue du Grand Débat Loire en 2015)
- 19<sup>ème</sup> Carnet de balades en Loire-Atlantique
- Feuille de route

- « Tous acteurs de l'Eau et des milieux humides »
- Coordination d'un programme de présence aux manifestations du territoire
- Animation d'un programme pédagogique sur l'eau et la forêt
- Formations sur l'entretien des cimetières et des terrains de sports

## NOUVEAUTÉ

- ACCOMPAGNEMENT *«QUARTIER LIBRE POUR* (NANTES) ET AU MARAIS
- ÉTUDE SUR LA CONTRIBUTION DES

- LA NATURE» À BOISSIÈRE (COUËRON)
- **ENTREPRISES À LA TRAME VERTE ET BLEUE**

## **UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE ET COOPÉRANTE**

- Accompagnement des dispositifs d'Agenda 21 auprès des associations du territoire
- Animation du DÉFI familles 0 déchet
- Animation d'un réseau de diffusion des ressources. les espaces dédiés d'Écopôle
- Coordination d'un programme d'éducation au développement durable dans le cadre d'un groupement de 17 adhérents du réseau de l'environnement
- Animation du projet 60B sur le quartier Bottière

## NOUVEAUTÉ COORDINATION DU

**RÉSEAU DES ACTEURS DE** L'ENVIRONNEMENT



Ī

Mobilités douces

# **03**LES ACTIONS 2018 D'ÉCOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES

L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2017 AU REGARD DES ENJEUX DU TERRITOIRE UNE ASSOCIATION ENGAGÉE AU BÉNÉFICE DE SON TERRITOIRE

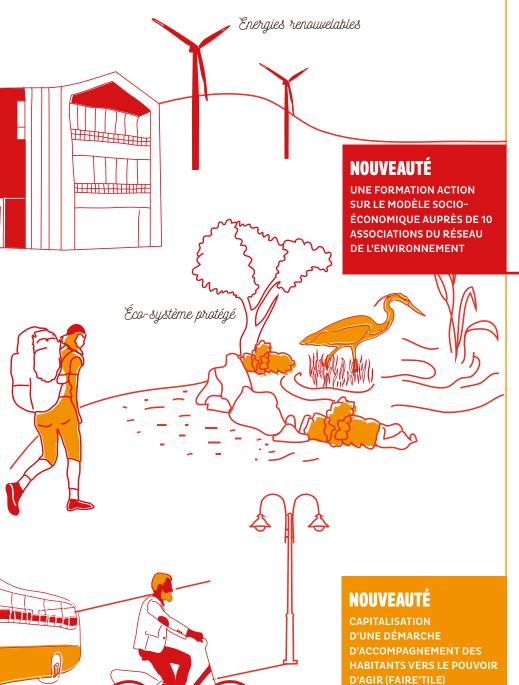
## **NOUVEAUTÉ**

- UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE SUR LA MOBILITÉ
- ÉLABORATION
  D'UN CAHIER DE
  PRÉCONISATIONS AUPRÈS
  DU PROMOTEUR DANS
  LE CADRE DU FUTUR
  BÂTIMENT NEO VERDE
  SITUÉ SUR L'ÎLE DE
  NANTES.

## UNE MÉTROPOLE ÉQUILIBRÉE DANS SA FORME (HABITAT) ET DANS SA MOBILITÉ (DURABLE)

- Formation à l'accompagnement des agents des bailleurs sociaux, des collectivités
- Formation sur les relations entre urbanisme et biodiversité
- Rendez-vous d'Écopôle sur

- « densification et biodiversité »
- Contribution active à la mise en place du Plan de Déplacement Urbain (2016/2025)
- Exposition sur les champs électromagnétiques



## UNE MÉTROPOLE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

- Charte du réseau d'Écopôle (règlement intérieur) et animation du réseau (comité de coordination)
- Gestion et soutien

à l'activité économique des associations membres, par la coordination de marchés publics dans le cadre d'une réponse collective

# UNE MÉTROPOLE MOBILISÉE ET PARTICIPATIVE

- Centre de ressources spécialisé sur l'environnement (CEDRE)
- Des conventions d'éducation à l'environnement avec 10 collectivités de l'agglomération
- Animation et coordination du réseau de l'environnement

- Formation à l'accompagnement des habitants
- Contribution à Carto Quartiers (Nantes)
- Un programme de rendez-vous d'Écopôle
- Formation des animateurs des temps d'accueil péri-scolaire (TAP)

# UN MARCHÉ PUBLIC AMBITIEUX D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR L'AGGLOMÉRATION NANTAISE

Dans le but d'harmoniser l'offre pédagogique au Développement Durable, Nantes Métropole a lancé un appel d'offre marché public. Celui-ci a été remporté au début de l'été 2018 par un groupement de 17 associations du réseau de l'environnement, dont Ecopôle est le mandataire.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE CLASSES ACCOMPAGNÉES SUR LA MÉTROPOLE NANTAISE EN 2017/2018

#### d'une convention pluriannuelle avec (63) Écopôle (2) Carquefou 18 (3) (3) Sautron Orvault 4 9 103 (13) Couëron Saint-Herblain Saint-Jean-de-Boisseau 28 21 Basse 3 Goulaine Saint-Sébastien sur-Loire 1 La Montagne (39) (14) 5 (2) Vertou Les 4 Saint-Léger- Bouaye Sorinières

## = 323 PROJETS MENÉS

SOIT, 617 1/2 JOURNÉES D'ANIMATION SOIT PRÈS DE 8 084 ÉLÈVES SENSIBILISÉS / 19 STRUCTURES PARTENAIRES **53** 

classes sur cycle de prévention et réduction des déchets

112

classes sur Ma vie Ma ville Ma planète

Une offre pédagogique de 5

développement durable

programmes d'éducation au

Ecopôle s'est appuyé sur son réseau et

ses expériences passées pour répondre

à ce nouvel appel d'offre de Nantes

Métropole (programme d'animations «

Ma vie, ma ville, ma planète »; actions

de sensibilisation dans « le domaine de

la réduction, la collecte et le traitement

des déchets »...) et ainsi proposer des

contenus pour 5 programmes : eau,

déchets, biodiversité, énergie et mobilité

durable. Avec le projet Éducatif comme

référence de travail et de méthodologie.

les 17 co-traitants membres du réseau

de l'environnement ont travailler de

concert à la construction et la mise en

pratique de cette offre. Ainsi chaque

animation découverte (1 séance), d'un

cycle d'animations (plusieurs séances)

ainsi que d'un projet (plusieurs séances).

Dès la rentrée 2018, ce sont ainsi 280

classes qui sont sensibilisées via ce

marché public par les co-traitants,

organisés en équipes pédagogiques par

et

constitué

d'une

entrepreneurs.

est

programme

associations

programme.

8

classes sur le cycle arbre, forêt, bois

classes/groupes d'enfants accompagnés dans le cadre des conventions avec les communes. Contact : virginie.danilo@ecopole.com

## Un engagement de la feuille de route Transition énergétique

C'est dans ce contexte que Nantes Métropole a lancé ce marché public, printemps 2018, ayant pour sujet la réalisation de prestations de coordination et d'animation l'offre pédagogique en matière d'éducation au développement durable. notamment sur les thèmes suivants : « environnement/biodiversité/eau ».« énergies »,« transports/déplacements consommation/déchets ». marché s'adressant à tous les enfants de l'agglomération nantaise sur ces temps scolaires et périscolaires. Auec ce programme, Nantes Métropole (NM) exerce ses compétences en matière de développement durable et de transition énergétique sur un territoire composé de 24 communes regroupant plus de 630 000 habitants. À l'issue des 200 iours de mobilisation citovenne. la commission indépendante du Grand Débat Transition Énergétique a rappelé de manière forte que la transition ne se fera qu'avec l'engagement volontaire et éclairé de chacun. Aussi, la feuille de route transition énergétique, adoptée au conseil métropolitain du 16 février 2018, pose comme engagement de « proposer une offre pédagogique territoriale en matière de transition énergétique pour les enfants de la métropole » aui ne demande au'à se renforcer et s'étoffer par rapport au propositions de rentrée 2018.

C'est toque

« C'est toqué de gâcher! Sauvons les restes à la cantine » est une malle pédagogique sur le gaspillage alimentaire. Elle a été conçue par Écopôle CPIE Pays de Nantes, en partenariat avec la Direction de l'Éducation de la Ville de Nantes (le service municipal de restauration et Séquoïa) et Nantes Action Périscolaire. Cette malle est destinée plus particulièrement aux animateurs du périscolaire afin de leur apporter quelques données sur le gaspillage alimentaire et de les outiller dans leurs pratiques de sensibilisation des enfants à l'alimentation et à la réduction du gaspillage alimentaire.

Plus d'infos:

francoise.breillard@ecopole.com

## **ALLÉES DE LA NATURE :**

## un programme multiactions sur les continuités écologiques

Afin d'accompagner les citovens culture l'appropriation d'une commune sur la nature en ville l'interdépendance des espaces naturels, Allées de la nature combine une démarche d'information, de sensibilisation et de mobilisation déclinée sur plusieurs projets menés par Écopôle, en partenariat avec son réseau.

#### Qu'est-ce que continuités les écologiques?

Au sein d'un paysage, elles forment un réseau composé de l'ensemble des zones de réservoirs biologiques (forêt, bois, marais...) et des écosystèmes linéaires empruntés par les espèces pour se déplacer sur leur territoire : les corridors

écologiques (haies, cours d'eau...). Pour accomplir leur cycle de vie (se nourrir, se reproduire..), il est nécessaire aux espèces de se déplacer dans le paysage. continuités écologiques autrement appelées Trames Vertes et Bleues.

#### Mon jardin peut-il faire partie d'une continuité?

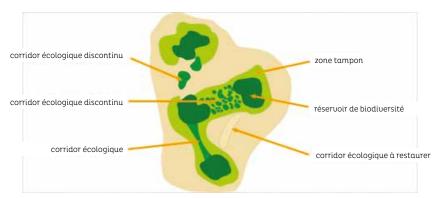
La réponse est oui! Les parcs et jardins publics participent bien sûr des continuités écologiques, mais les espaces privés également (jardins de particuliers et espaces verts d'entreprises ou de logements sociaux). En zone urbaine, chaque espace vert compte! Notre projet valorise précisément cette potentialité, souvent ignorée par les citoyens : les espaces verts privés sont une composante importante de la matrice écologique urbaine en terme d'habitats, de réservoir de biodiversité et de corridor.

#### Des continuités locales fragilisées

Dans l'agglomération nantaise, il existe de forts enjeux de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques. L'accroissement de la population métropolitaine nantaise depuis plusieurs décennies induit un phénomène accru d'artificialisation de l'espace et le développement d'infrastructures de transport. Cette évolution appelle des actions de préservation et de restauration des espaces naturels urbains pour assurer la continuité en milieu urbain.

Contact: sandra.mazel@ecopole.com





Source: DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

## riverains de la Chézine

l'accompagnement des

Les cours d'eau forment un milieu de vie important pour de nombreuses espèces sauvages, et donc de déplacement! Elles font partie des continuités écologiques. Leur entretien, ainsi que celui des berges est une prérogative des riverains, qui ignorent parfois cette obligation. Écopôle a entrepris en 2018 au côté du service Milieu Aquatique de Nantes Métropole, une action de sensibilisation des riverains avec l'organisation de deux rencontres de médiation avec les propriétaires riverains et la réalisation d'un livret d'accompagnement, avec la participation de la Fédération des Amis de l'Erdre. Une formation des agents techniques des villes de Nantes et Saint-Herblain travaillant sur les espaces publics bordant la Chézine est réalisée en 2019.

#### Allées de la nature, c'est 10 projets dont:

- le réseau Jardin Naturel & Biodiversité
- les sentiers Randoclim
- Quartiers Libres pour la Nature
- une exposition centrée sur les continuités écologiques locales
- l'accompagnement des riverains
- l'accompagnement des entreprises
- des actions de restauration des zones humides...



Photo d'un renard prise dans un jardin particulier à Nantes. Elle est issue d'un piège photographique.

## VIE ASSOCIATIVE / VIE DU RÉSEAU

Le projet associatif d'Écopôle 2016/2020 met l'accent sur la dynamique associative et replace Écopôle au centre de son réseau d'acteurs engagés sur l'environnement.

A mi-parcours, une revue des projets et des engagements s'impose!

Suite à la réflexion de 2015 sur le modèle socio économique, puis au projet associatif de 2016, un pôle spécifique sur la vie associative et la vie du réseau fut entériné par le conseil d'administration. Il incarne une des raisons d'être de l'association: être un réseau d'acteurs et positionner Écopôle au cœur de ce réseau. Créer un pôle d'activités, c'est mettre l'accent et structurer le positionnement d'Écopôle sur ce sujet dans le but:

- 1/ faire viure le réseau (rdu d'Écopôle, Forum, présence aux AG des adhérents....)
- 2/ créer la boîte à outils du bénévole à Écopôle (charte, fiche missions, livret d'accueil...)
- 3/ accompagner les bénévoles (implication des membres du CA dans les projets d'Écopôle, création d'un groupe vie associative, création d'un poste service civique...)

En 2018, 3 rendez vous d'Écopôle ont été réalisés sur « méthanisation et compostage », les politiques de l'eau et « densification urbaine et biodiversité ». Le forum du réseau de l'environnement en février a fait le lien première service civique, Bérénice Lebrun, en janvier 2019 pour 8 mois. Enfin, le groupe de travail vie associative constitué de membres du conseil d'administration et de l'équipe permanente pilote ces projets et devrait se transformer en comité de la vie associative pour s'élargir aux adhérents et bénévoles, de plus en plus nombreux à Écopôle.

#### Contacts:

emmanuelle.blanchard@ecopole.com vieassociative@ecopole.com

## TROIS QUESTIONS À...

Une dizaine d'associations du réseau d'Ecopole CPIE Pays de Nantes a suivi une formation action consacrée au modèle socio-économique. Avec l'aide de Xavier Roussinet (cabinet Opus 3), elles ont analysé leur modèle économique et envisagé des améliorations, toujours avec l'objectif de la pérennisation. Échanges avec Michel Beaumont, administrateur de T'Cap, tête de réseau sur le handicap à Nantes

#### Michel, pourquoi as tu participé à cette formation ?

« Je suis membre du collectif Tcap. Suite à la fin des contrats aidés la situation financière de l'association s'est fragilisée. J'ai ainsi participé à des réflexions sur les moyens présents et à venir de l'association. La formation sur le modèle socio-économique proposée par Ecopole m'a paru une évidence, en apportant à la fois, un accompagnement, une méthode, et des outils. Le conseil d'orientation de T'cap a adhéré immédiatement à cette démarche »

## 'Qu'avez vous fait pendant cette formation-action pilotée par Ecopole ?

« L'analyse de notre modèle socio-économique est terminée et entre dans une phase opérationnelle. Nous avons réalisé tous les travaux d'une démarche très bien outillée et progressive, définit nos domaines d'activité, puis précisé pour chacun les ambitions et les leviers associés. Nous avons également construit un support de présentation pédagogique, destiné aux membres du CA, voire aux adhérents, pour qu'ils comprennent mieux les enjeux. Les principales conclusions et notre démarche ont été expliquées à notre AG qui s'est déroulée le 3 avril 2019 »

## De ton point de vue, est ce que cette formation a été utile à T'Cap?

« Je suis conscient que l'analyse financière n'est pas aussi approfondie que prévu, qu'il y a encore des faiblesses dans l'analyse. Mais cette réflexion permettra d'apporter des changements structurants dans le fonctionnement de l'association. Si tout ce qui est identifié et préconisé est mis en place, alors ce sera déjà un grand succès et T'Cap aura changé d'envergure. »

#### LES ÉTAPES DE LA FORMATION ACTION PILOTÉE PAR ÉCOPÔLE :

Analyser sa situation et son modèle socio-économique



Mettre en débat le diagnostic, approfondir les éléments identifiés et prédéfinir un modèle-cible



Décider d'une trajectoire permettant d'atteindre le modèle-cible

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

#### http://trajectoire-socioeco.crdlae.org/

(site dédié mis en ligne à l'issue de l'expérimentation à laquelle Ecopole CPIE Pays de Nantes a participé en 2015/2016, avec 6 autres associations des réseaux CLER, CPIE, Ecole et Nature, FNE...)

#### Contact:

christophe.lachaise@ecopole.com

# **U4**RAPPORT FINANCIER 2018 D'ECOPÔLE

## (ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 AVRIL 2019)

Écopôle a connu un accroissement d'activité en 2018 en raison du traitement de plusieurs dossiers conséquents :

- Le renouvellement des conventions pluriannuelles d'objectifs avec Nantes Métropole et la ville de Nantes.
- La réponse apportée à l'appel d'offres relatif au marché public intitulé « coordination et animation de l'offre en matière de l'éducation au développement durable».
- La construction du projet « Allées de la nature « assorti d'une demande de fonds européens. Le résultat de l'exercice 2018 est en hausse sensible avec un solde positif de 16 513 €.

Toutes ces dispositions ont pour ambition d'entamer un nouveau cycle visant à recouver rapidement des fonds propres positifs, améliorer notre trésorerie et acquérir une solidité financière qui nous fait encore défaut aujourd'hui.

#### Le compte d'exploitation 2018

Au 31 décembre 2018, le total des charges d'exploitation s'élève à 1 034 707 €, en progression de 7% par rapport à 2017. La part qui revient au réseau associatif, pour les prestations d'animations réalisées dans le cadre des marchés publics progresse à nouveau et elles représentent 1/3 des charges totales. Les charges de personnel atteignent 447 089 € contre 434 189 € en 2017, liées en partie à une rupture conventionnelle engagée en 2018. Si l'on ajoute la sous-traitance réseau qui représente 33% de notre budget, alors 77% de notre budget est consacré à rémunérer les emplois directs de notre activité

Le total des produits d'exploitation s'établit à 1051220 € en hausse de 10% (956 K€ en 2017). Le poste «vente et prestations» qui avait bondit de 42% à 466 K€ en 2017, augmente à nouveau de 13% et atteint 527 571 €. Le marché public «déchets» représente à lui seul 294 k€ (258 k€ en 2017).

La hausse des subventions d'exploitation (477  $K \in$ ) est principalement due :

- A l'obtention de fonds européens (FEDER) pour le projet «Allées de la nature « dont 33 573 € ont été affectés à l'exercice 2018.
- Aux investissements à hauteur de 20 000 € effectués dans le cadre de la gestion du centre de ressources de l'Ademe (acquisition de ressources et malle « c'est toqué

de gâcher »))

Si l'on ôte les 2 postes précédents le montant total des autres subventions fait apparaître une baisse de 5,5 % qui confirme la tendance observée les années passées.

Comme observé l'an passé, le montant des prestations (526 k€) dépasse celui des subventions (478 k€). Le poids respectif de chacun s'inscrit dans un rapport est de 50% / 45%.

#### Le Bilan 2018

Si l'année 2018 se termine par un résultat excédentaire de 16 515 €, les fonds propres restent néanmoins négatifs (- 5.175 €).

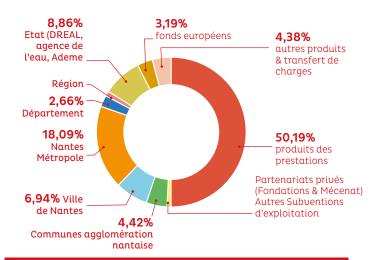
Le fonds de roulement s'améliore nettement (de -26 K $\in$  en 2017 à +47 K $\in$  en 2018) grâce au résultat, mais aussi aux emprunts souscrits et aux provisions constituées.

Les résultats de l'exercice 2018 sont encourageants, Ecopole semble sur la bonne voie pour retrouver un peu de solidité financière. Les priorités restent de recouvrer des fonds propres positifs dès 2019 et de poursuivre la consolidation du bilan et du fonds de roulement pour améliorer la situation de trésorerie, tout en développant notre activité au bénéfice de nos adhérents et des collaborateurs de notre association.

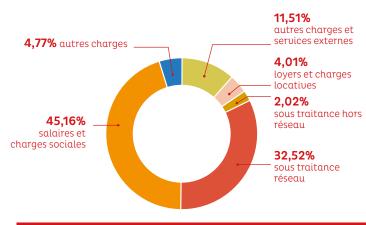
Jean Yues FOQUEREAU Trésorier

CHARGES D'EXPLOITATION (K€)	2016	2017	2018	% (1)
Achats et charges externes dont sous traitance réseau	<b>386</b> 210	<b>482</b> 315	518 336	7% 7%
Impôts et taxes	17	20	20	
Salaires et charges Dont personnel mis à disposition	394	434	447	3%
Autres charges	8	12	11	-8%
Fonds dédiés				
Dotations amortissements + provision	5	3	38	
SOUS TOTAL CHARGES	810	951	1035	9%
Excédent d'exploitation	7	4	16	
TOTAL GENERAL	817	956	1 051	

PRODUITS D'EXPLOITATION (K€)	2016	2017	2018	% (1)
Ventes et prestations	329	467	526	13%
Production stockée			6	
Subvention d'exploitations	468	457	478	5%
dont Etat	92	97	93	
Région	20	10	8	
Département	30	30	28	
Nantes Métropole	190	190	190	
Ville de l'agglomération Nantaise	112	115	119	
Autres Communauté de Communes	5	2		
Autres partenariats (Fondations, CAF)	20	5	6	
Fond européens	0	8	34	
Autres produits	9	7	9	29%
dont adhésions	6	5	5	
dont Mécenat				
Transfert de carges	11	25	31	24%
Déficit d'exploitation				
TOTAL GENERAL	817	956	1 051	10%



#### Produits par financeurs. Total en 2018 = 1 051 220 €



Répartition des charges par poste. Total 2018 : 1 034 707 €

(1) variation 2017/2018 P | 15

































































- Comité Régional Olympique et Sportif Pays de la Loire
- Conservatoire d'Espaces Naturels Pays de la Loire
- CRDP-Canopé
- Crédit Coopératif
- CRESS Pays de la Loire
- ARS
- Direction départementale de la cohésion sociale École des Mines
- GIP Loire Estuaire
- Inspection Académique
- IREPS 44

- L'Atelier des Initiatives
- Les Écossolies
- MAIF
- Mairie d'Orvault
- Mairie de Carquefou
- Mairie de La Cheurolière
- Mairie de Saint-Aignande-Grandlieu
- Mairie des Sorinières
- Mairie de Sautron
- Maison des Citoyens du Monde
- Muséum d'Histoire Naturelle

- AURAN
- NGE
- Préfecture
- Rectorat de l'Académie de Nantes
- Service des Espaces Verts et de l'Environnement (ville de Nantes)
- SNCF
- Syndicat mixte EDENN
- TAN
- Musée de l'Erdre (Carquefou)
- Quai Vert (Frossay)
- Caisse d'épargne

Plus d'infos sur WWW.ECOPOLE.COM